

arriver dans la partie calme du courant, remonte à la surface et continue paisiblement sa course.

La crampe est la contraction nerveuse d'un muscle, le plus souvent de l'extenseur du pied, du mollet.

Les plantes aquatiques sont longues, minces, souples et pourtant très-dures à briser.

Dans tous les cas, c'est le sang-froid qui fait le nageur. Il faut prévoir le péril et savoir d'avance ce qu'on fera s'il se présente.

Nous avons parlé, il y a quelques jours, de la fête anniversaire de la Société de secours mutuels de Marquai-en-Barœul.

Tout le monde connaît les avantages que la Société procure en cas de maladie; secours en argent, visites du médecin, médicaments, rien ne manque au sociétaire malade.

Mais notre Société n'a pas seulement pour objet de venir en aide aux ouvriers que la mala-

die vient frapper, et ses résultats seraient incomplets sans la caisse de retraites pour la vieillesse.

Je vais tâcher de vous expliquer, de vous faire comprendre les précautions que nous avons prises pour arriver à un si beau résultat.

D'abord, nous avons décidé de ne pas admettre les ouvriers qui auraient plus de 50 ans.

Puis, nous avons arrêté que de 40 à 50 ans le nombre des admissions serait restreint et qu'il n'y aurait qu'un sociétaire de 50 ans sur 100.

Notre Société ayant commencé en 1856 et les sociétaires ne devant recevoir la pension qu'à l'âge de 60 ans, nous sommes certains, par ce moyen, de n'avoir à en payer, pour chaque âge, qu'à un sociétaire sur 100 en 1866.

La Société ayant ainsi atteint une durée de 20 années sera sans doute en mesure, par l'accroissement successif de ses économies et la mort de quelques anciens pensionnaires, de faire une rente à tous ceux de ses membres qui atteindront 60 ans, quelque soit leur nombre.

D'après les ressources présumées de la Société, on peut très-raisonnablement espérer que le minimum de la pension sera de 5 fr. par chaque année de sociétariat.

50 francs de rente s'il est entré dans la Société à 50 ans. 100 id. à 40 ans. 200 id. à 20 ans.

Disons d'abord que le Gouvernement a fait aux Sociétés de secours mutuels une dotation de dix millions, et que chaque année il leur en distribue les revenus, en ayant soin d'avantager celles de ces Sociétés qui montrent le plus de bonne volonté et qui font les plus grands sacrifices.

Notre Société a un compte ouvert à cette caisse de retraite. Chaque fois que nous y versons une somme, le Gouvernement nous en paie les intérêts à 4 1/2 % et chaque année ces intérêts sont capitalisés.

L'année dernière, sur les revenus de la dotation de dix millions, le Gouvernement a versé pour nous à cette caisse: 819 fr. Votre trésorier y a déposé: 400 fr. En septembre 1856. 600 fr. En mars 1857. 800 fr. En juin 1857. 1000 fr. En mai 1858.

Nous pouvons espérer que la part qui nous reviendra dans quelques jours sur les revenus de la dotation, s'élèvera bien à 500 fr. Si on y ajoute pour intérêt de toutes ces sommes jusqu'à aujourd'hui. 131 fr. nous aurons en moins de 2 ans 4250 fr. sans compter 245 francs qui nous restent en caisse.

Tous nos efforts tendent à grossir ce capital. La plus sévère économie préside à nos opérations: vos administrateurs remplissent toutes leurs fonctions gratuitement; rien n'est dépensé pour frais de gestion; votre fête annuelle est payée par une allocation de la commune et par des souscriptions volontaires; les prix que vous gagnerez tout à l'heure, vous sont offerts par quelques personnes généreuses.

Vous le voyez, la caisse de retraite est l'objet de nos constantes préoccupations. Combien aurons-nous à cette caisse dans huit ans, époque où commencera le paiement des pensions? C'est ce que je ne puis vous dire.

Nous avons l'espoir fondé que nos ressources ordinaires, loin de diminuer, ne feront qu'augmenter. Nos membres honoraires nous resteront fidèles, je n'en doute pas; ils ne voudront pas abandonner l'institution, alors qu'ils lui rendent un si grand service.

Nous pouvons aussi espérer que quelques personnes généreuses feront des dons et legs à la Société. Quel plus digne emploi pourraient-elles faire de leur fortune, que celui d'assurer aux vieillards le repos et le bien-être dont ils auront besoin et qu'ils auront si bien mérité.

Mais enfin, je veux bien ne pas compter sur toutes ces ressources extraordinaires et supposer que, comme par le passé, nous n'épargnerons que deux mille et quelques cents par an. Avec les intérêts cumulés, nous aurons, en 1866, à la caisse de retraite, 30,000 fr. qui nous produiront 1,350 fr. d'intérêts.

Alors seulement commencera le service des pensions. Louis Dujardin, votre doyen, né en 1806, atteindra 60 ans. Il aura passé 40 ans dans la Société, ce qui, à 5 fr. par an, lui donnera droit à une pension de 50 fr. pendant toute sa vie.

En 1867 nous aurons deux autres pensionnaires nés en 1807 et qui, ayant 41 ans de sociétariat, auront droit chacun à 55 francs de rente.

Et ainsi de suite pour les années suivantes. Vous le voyez, notre capital ne sera jamais inutile. Jusqu'au moment où il sera nécessaire pour le service des pensions, il produit des intérêts qui sont capitalisés chaque année.

ce capital nécessaire à une pension ne lui sera plus utile, par suite de la mort du rentier, il reproduira, au profit de la masse, des intérêts.

Ouvriers laborieux et prévoyants, vous devez défendre cette caisse en toutes circonstances; c'est votre petite fortune, c'est l'espoir de vos vieux jours.

Le Président, après avoir proposé quelques réformes aux statuts, parle de la loterie qui s'organise en ce moment. Elle sera composée d'un peu plus de 3,000 billets à 1 fr.; il y aura 200 lots, parmi lesquels 10 pendules-cartels; on espère un lot de S. M. l'Empereur.

Le Président ne doute pas que tous les billets seront placés. Et alors, dit-il, nous pourrions verser à la caisse de retraite pour la vieillesse 3,000 fr. qui, avec les intérêts cumulés, produiront quelques pensions; et pour toujours des vieillards, qui auraient fini dans la misère leurs derniers jours, seront soignés par leurs enfants et auront leur repos et leur bien-être assurés; car 150, 200 fr. par an, au village, amènent l'aisance dans la maison d'un ouvrier.

Voici maintenant l'état de situation de la Société depuis le 1^{er} juin 1856 jusqu'au 1^{er} mai 1858:

Table with financial data: Membres participants (346), Femmes (26), Membres honoraires (120), Total (492). RECETTES: Subventions du Gouvernement (900), Part dans les revenus de la dotation (819), Amendes (100 75), Cotisations des mem. participants (4445 50), id. honoraires (1285), Intérêts des fonds placés (134), Total des recettes (7681 25). DÉPENSES: Aux ouvriers, 2,470 journées (2972 50), Au médecin (676 40), Messe et funérailles (38), Total des dépenses (3686 60). Recettes (7681 25), Dépenses (3686 60), Reliquat (3994 65).

Plus la part qui reviendra dans quelques jours sur les revenus de la dotation (mémoire).

On forme en ce moment, entre plusieurs personnes du nord de la France, le complément du capital d'une mine de houille et de schistes bitumeux, dont la concession vient d'être accordée par décret en date du 21 avril dernier.

L'épaisseur des deux couches, déjà reconnue, est: 1^o à un étage supérieur de 3 mèt. 20 cent., 2^o à un étage inférieur de 1 mèt. 50 c. L'exploitation provisoire des schistes a déjà suffi pour assurer, depuis 2 ans, aux capitaux de recherche un revenu annuel de 25 fr. par titre de 500 fr.

C'est lui! murmura-t-elle en tirant à la hâte une clef de sa poche.

Dès qu'elle eut ouvert la porte, le personnage qui attendait au dehors s'empressa d'entrer et s'inclina profondément devant elle en baisant avec respect la main qu'elle lui tendait.

Bonjour, comte Manteuffel, dit-elle en souriant; vous êtes en réalité aussi ponctuel que s'il s'agissait d'un rendez-vous d'amour.

Tempi passati! soupira le comte, je suis marié.

Moi aussi! dit-elle en riant; cela ne m'empêche cependant pas...

De trouver encore de passionnés admirateurs. Mais vous êtes toujours jeune et belle, tandis que je suis devenu vieux. Par quel secret, madame, avez-vous conservé cette ravissante fraîcheur et ces yeux scintillants qui me tenaient captif dans leurs filets enchantés lorsque j'avais encore un cœur?

La dame fixa sur lui un regard perçant et moqueur.

Comte, répondit-elle, vous avez sans doute à réclamer de moi un service tout particulier: vous êtes aujourd'hui d'une amabilité si excessive! Mais venez; rendons-nous d'abord au petit pavillon voisin; nous y trouverons des sièges commodes, et nous serons sûrs de ne pas être entendus.

Ils longèrent silencieusement le mur jusqu'au pavillon, dont la porte s'ouvrait avec la même clef que celle du jardin.

Ah! nous voici en un lieu sûr, dit la dame en rejetant en arrière le voile de dentelle qu'elle avait noué négligemment autour de sa tête. Venez, comte; asseyons-nous sur ce divan, et dites-moi pourquoi vous m'avez demandé cette entrevue, et d'où vient que vous n'avez pas fait

prendre mes lettres, comme à l'ordinaire, par votre valet de chambre.

J'avais un désir ardent, irrésistible, de vous revoir.

On voit bien, comte, que vous n'êtes plus là sur votre terrain! Vous devenez fade en tâchant de vous montrer galant, bien que vous soyez un diplomate des plus fins et des plus spirituels. Mais, je vous en prie, point de détours diplomatiques avec moi! Ne nous arrêtons pas à la surface, allons droit au fond des choses.

Que voulez-vous de moi? Je vous ai fait, dans ma dernière lettre, un rapport exact de ce qui se passe ici et de l'état de mes finances, qui ressemblent à celles du prince royal, c'est-à-dire que ma caisse est aussi vide que la sienne.

Et vous avez tous deux une impératrice qui est heureuse de pouvoir combler ce vide, dit le comte en exhalant et en offrant à la dame une bourse pleine, où l'or brillait à travers les grandes mailles de soie. Je ne regrette qu'une chose: c'est que ce n'est pas la même impératrice qui à la bonheur de venir en aide au prince royal et à madame de Brandt.

Qu'entendez-vous par là, comte? Nous ne nous comprenons déjà plus, et je vous prie de ne point parler par énigmes, car mon esprit redoute toute espèce de fatigue.

Je veux dire que, dans ses embarras d'argent, le prince royal n'a plus recours à l'impératrice d'Autriche. Et cependant, en sa qualité de proche parente de propre tante de la princesse royale, elle a plus de droit que personne à la confiance de Frédéric.

Mais peut-être ses dettes sont-elles plus considérables que la bourse de l'impératrice. Il aurait dû commencer par mettre cette bourse à l'épreuve, comme il l'a fait souvent

souvent autrefois; non-seulement lui, mais encore la margrave de Baireuth ont pu juger alors de la libéralité de leur impériale tante. Mais le prince a un cœur infidèle, et il oublie très-facilement les bienfaits reçus.

Il n'y a qu'une seule dame qu'il aime d'un amour fidèle et inébranlable.

Et c'est?

La flûte, monsieur le comte! Ah!... vous faites une mine piteuse! En effet, c'est une dame qui ne se laisse corrompre ni par l'or de l'Autriche, ni par les flatteries de l'habile Manteuffel; qui est toujours discrète, toujours mystérieuse, qui ne trahit point son amant. Ah! comte, nous pourrions tous deux prendre des leçons de cette noble flûte. Oui, croyez-moi, j'essaierais de lui ressembler, si je n'avais pas, par malheur, besoin d'une foule de choses dont elle n'a que faire, et si les pièces d'or de l'Autriche ne brillaient pas d'un éclat si séducteur. Mais vous, pourquoi ne l'imitiez-vous pas? Pourquoi avez-vous partout des espions? Pourquoi jouez-vous à Berlin le rôle d'espion de la cour de Vienne, vous à qui votre rang, vos honneurs et votre fortune permettent de résister à ces moyens ordinaires de corruption?

Un nuage obscurcit le front du comte, piqué de cette apostrophe. Mais bientôt il surmonta cette émotion passagère, et redeint le diplomate aimable, froid et circonspect.

Je sers la cour d'Autriche par inclination, par attachement, et en tous cas dans des intentions loyales, répondit-il. Je la sers, parce que je suis intimement convaincu qu'elle est appelée à fonder l'unité germanique, à chasser tous les autres princes allemands, et à faire de l'Allemagne l'Autriche, en faisant de l'Autriche l'Allemagne. Il faut donc que la Prusse s'y absorbe

et fléchisse devant elle comme le vassal devant son souverain. C'est ma conviction politique et j'agis en conséquence.

Et c'est pour cette conviction que vous recevez l'or et les décorations de l'Autriche, s'écria en riant madame de Brandt; c'est pour elle que vous avez partout des espions, à la cour de Potsdam, à la cour de Dresde, et même ici à la petite cour de Rheinsberg. Non content d'avoir gagné le cuisinier du prince royal, qui tient pour vous un journal, vous êtes aussi parvenu à attirer dans vos intérêts madame de Brandt, mon humble et modeste personne, et je sais mieux qu'aucun autre qu'il vous en coûte une somme raisonnable. Et vous voudriez me faire accroire que vous faites tout cela par conviction politique? Oh! oh! mon cher comte, je suis aussi une petite diplomate, et j'ai mes convictions dont l'une est que le comte de Manteuffel, cet innocent Quinze-vingts, n'a au monde qu'une seule passion: jouer un rôle politique et gagner en même temps le plus d'argent possible. Et peu lui importe que cet argent soit d'origine prussienne ou d'origine autrichienne.

Et dans quel but cette aimable plaisanterie? demanda le comte avec un sourire forcé. (La suite au prochain numéro).

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Séance du 6 juin 1858. Sommes versées par 43 déposants, dont 11 nouveaux (fr. 5,997 00). 33 demandes en remboursement (12,494 60). Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Louis Scrépel et Achille Wibaux, directeurs.